



Déclaration liminaire FSU – CDEN du 14 novembre

Pour la FSU, cette rentrée a été marquée par des mobilisations visant à dénoncer les attaques du gouvernement contre la majorité de la population :

- les salarié.es du privé avec le démontage du Code du Travail,
- les plus précaires avec la suppression des contrats aidés et la baisse des aides aux logements,
- les retraité.es avec la non-compensation de la hausse de la CSG.

Les réformes des retraites et de l'assurance-chômage qui s'annoncent, conduites dans ce même esprit qui vise à rogner au maximum sur les acquis sociaux pour faire la part belle aux avantages des « premiers de cordées » nous font déjà froid dans le dos...

La Fonction publique est pour sa part accusée de tous les maux, vouée à perdre 120,000 emplois et présentée plus que jamais comme une charge sur laquelle il faut économiser :

- avec le **gel du point d'indice**.
- avec la **hausse de la CSG**
- avec la **remise en cause du calendrier PPCR**, deux années de négociation sur lesquelles le gouvernement revient,
- avec le **retour du jour de carence**, cerise sur le gâteau, qui veut faire passer les fonctionnaires pour des fainéants et des fainéantes et les punir encore.

D'un autre côté, le gouvernement met en place des cadeaux fiscaux pour les plus riches : suppression de l'ISF, réduction de la taxation des taux les plus élevés du revenu sur le capital, réduction de l'impôt sur les sociétés.

Selon le gouvernement, les « cadeaux fiscaux » seraient distribués à parts égales, grâce à la suppression de la taxe d'habitation. Pourtant, les 1 % les plus riches sont beaucoup moins nombreux que les classes moyennes et modestes ! Ces mesures représentent 10 milliards de cadeaux, avec effet immédiat au 1er janvier 2018, alors que la population devra attendre que les mesures de « compensation » soient lissées sur plusieurs années !

Le gouvernement doit entendre que les salarié.es et les fonctionnaires sont mobilisé.es pour défendre leurs droits, leurs salaires, leurs conditions de travail, et, en premier lieu, les Services publics. La mobilisation massive du 10 octobre l'a montré. L'unité syndicale, dont nous nous félicitons, et l'ampleur de la grève et des manifestations montre bien que la colère des fonctionnaires est à la hauteur des attaques subies !

Nous souhaitons revenir particulièrement sur la suppression des emplois aidés. La manière dont s'est passée l'annonce des non-renouvellements de contrats est choquante : des personnes ayant reçu un contrat de la part de l'employeur, à renvoyer signé, en début d'été, ont appris quelques jours avant de prendre leur poste, qu'elles n'auraient pas d'emploi ! Si Pôle Emploi leur avait accordé le droit à un emploi aidé, c'est qu'elles n'avaient pas réussi à trouver un autre poste. Cette démarche est scandaleuse du point de vue des personnes concernées, mais aussi des services dans lesquelles elles devaient travailler. La désorganisation était totale dans les écoles sans aide administrative à la direction, dans les communes sans personnel pour assurer la cantine ou la

garderie, dans les établissements du second degré dans les vies scolaires ou les services d'entretien, à quelques jours de la rentrée.

Dans ce domaine, l'État n'a jamais montré l'exemple : les missions assurées par les personnes en contrats aidés sont des missions pérennes : l'aide administrative dans les écoles est une nécessité, alors que le travail administratif demandé aux directeurs et directrices explose, l'accompagnement d'élèves en situation de handicap est une mission qui est amenée à se développer plutôt qu'à régresser. Comment assurer ces missions fondamentales avec des emplois aussi précaires ? Le ministère de l'Éducation Nationale annonce que des services civiques pourront être embauchés. D'une part, c'est encore plus de précarité, des missions encore plus courtes, et encore plus mal payées, et d'autre part, le statut de ces personnels ne leur permettrait pas de remplacer les aides administratives dans les écoles. En effet, le site officiel annonce que dans les écoles, les services civiques assurent des missions éducatives complémentaires à celles des autres salariés, sans s'y substituer.

Face aux vives contestations, le gouvernement a mis en place une politique de guichet. Il organise la désorganisation, puis choisit d'aider telle commune ou tel secteur d'activité qui se trouve mis en difficulté, à son bon vouloir. C'est le fait du prince, et c'est contraire au principe d'égalité républicaine.

Autre sujet qui fâche en cette rentrée : des centaines d'élèves en situation de handicap n'ont pas d'AVS, faute de budget. Nous avons entendu dans d'autres instances qu'en Ardèche il y aurait trop d'élèves à accompagner, que la MDPH serait trop dispendieuse. Rappelons que la MDPH est une commission qui a son autonomie et a toute latitude à décider des besoins d'accompagnement. Une telle mise en cause de ses décisions aboutit à décrédibiliser la MDPH. Est-ce à dire que les reconnaissances de handicap devraient suivre les lignes budgétaires du gouvernement ? C'est un manque de respect total pour les enfants et les familles, pour qui la loi de 2005 est un progrès dans l'accès aux services. Mais cet accès demande des moyens humains et pédagogiques, ce qu'ont bien compris certains de nos voisins européens, mais qui a du mal à se faire entendre en contexte de rigueur budgétaire en France. C'est aussi mettre en difficulté les enseignants et les enseignantes dans le cœur de leur mission, alors que le nombre d'élèves ayant des profils diversifiés augmente. Face à ce phénomène, la prescription et le soutien pédagogique sont bien faibles. Aux enseignants et enseignantes de se débrouiller au quotidien.